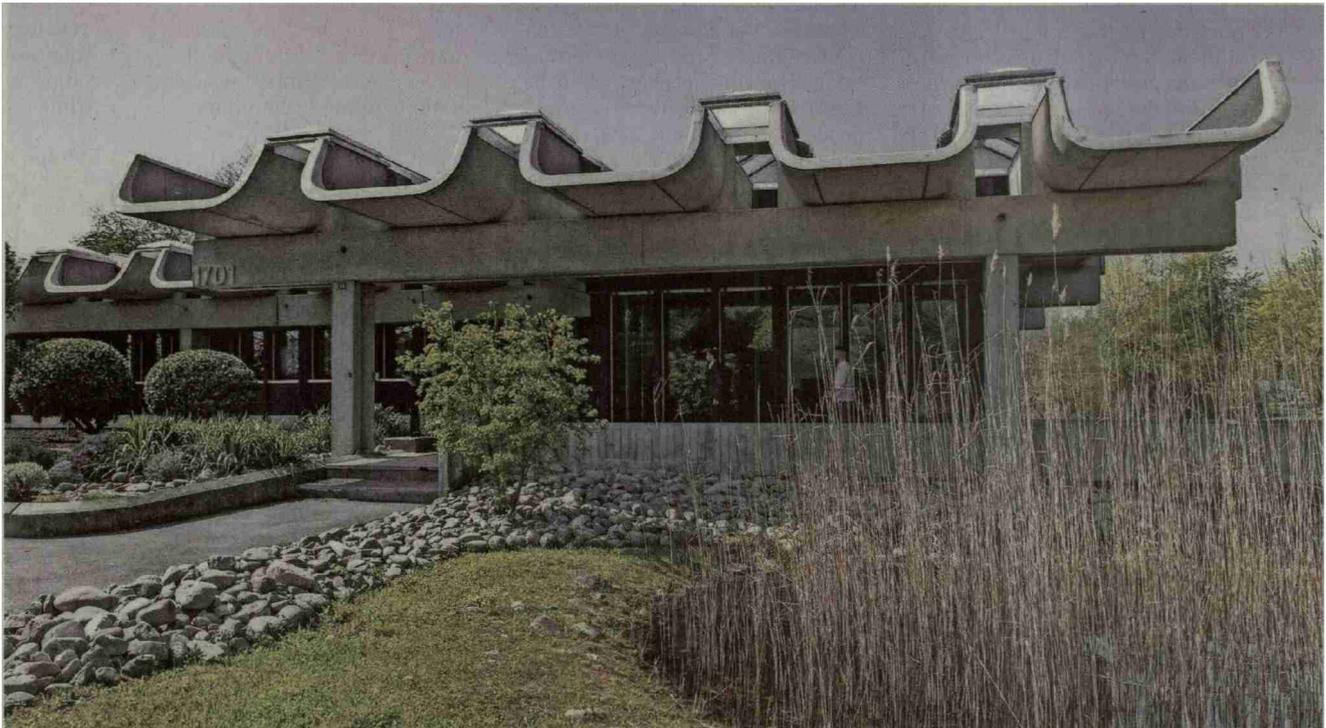




## Le développement des sites industriels d'Agrico, de La Maillarde et du Pré-aux-Moines a démarré

# La politique foncière va de l'avant



Le site d'Agrico à Saint-Aubin couvre 27 hectares en zone constructible et 100 hectares en zone agricole. Alain Wicht

« NATASHA HATHAWAY

**Economie** » Promouvoir l'économie du canton de Fribourg et attirer des entreprises sur ses sites industriels, tels sont les objectifs de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF). A l'occasion de son deuxième anniversaire, il présentait son premier bilan hier et ses projets, devant les médias réunis à Saint-Aubin.

L'ECPF est propriétaire, depuis le mois de juillet, des sites d'Agrico à Saint-Aubin, de La Maillarde à Romont et du Pré-aux-Moines à Marly. Rappelons que ces trois anciens sites industriels Tetra Pak et Elanco ont été transférés à l'ECPF à la suite de la votation

populaire du 15 mai dernier.



**«Plus de 7 millions de francs ont été investis pour Agrico»**

**Giancarlo Perotto**

Au 31 décembre 2021, 46 millions de francs étaient à disposition, une dotation en capital puisée dans le Fonds pour la promotion foncière active (Fonds PFA) qui «doit assurer le développement des sites et le fonctionnement de l'ECPF jusqu'à son autonomie financière, prévue en 2029», note Pierre Mauron, vice-président du conseil d'administration. Toutefois, il ajoute que «cette projection est réalisée sur la base de la signature du contrat de vente avec Micarna». L'entreprise filiale de la Migros projette de déménager son atelier de transformation de volailles de



Courtepin sur un terrain de 95 000 m<sup>2</sup> à Agrico.

### En attente de Micarna

«On peut dire que tout et rien dépend de Micarna», note le directeur de l'ECPF Giancarlo Perotto. «Nous avons prévu de créer une STEP industrielle pour l'ensemble du site, de construire de nouveaux bureaux ainsi qu'une plateforme de mobilité comprenant un parking, d'ici à 2025. Mais le calendrier de ces réalisations pourrait être modifié en fonction de l'arrivée de Micarna», souligne-t-il encore, avant de préciser que «la filiale attendait que le plan d'affectation cantonal (PAC) du site d'Agrico soit validé pour faire avancer son projet».

Une entrée en force du PAC qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre, levant toutes les oppositions. Le futur campus dédié à l'agroalimentaire a franchi une étape importante «donnant le coup d'envoi de son développement», selon Giancarlo Perotto. Ce dernier précise qu'«au 30 septembre, plus de 7 millions de francs ont été investis pour Agrico». Deux mandats d'études parallèles ont été lancés concer-

nant la mobilité avec la création d'un parking (lire ci-dessous) et les aménagements extérieurs. Le concept énergétique a également été finalisé avec Groupe E pour assurer un approvisionnement 100% renouvelable.

Alors qu'une vingtaine d'entreprises sont installées sur le campus totalisant 50 emplois, la rénovation de deux bâtiments pour un montant de près de 18 millions de francs devrait permettre d'en accueillir plus dès l'été 2023. La construction d'un nouveau bâtiment est également prévue, mais aucun détail n'a été communiqué. L'ECPF espère qu'à terme, 1600 emplois feront vivre le campus.

### Premiers pas à Romont

A La Maillarde, l'ECPF vise la création de 800 places de travail. «Pour y parvenir, nous devons densifier la zone, notamment en élaborant un plan d'affectation de détail (PAD), ce qui sera fait d'ici à la fin de l'année prochaine», explique Giancarlo Perotto. Sur ce site, que le canton souhaite transformer en quartier industriel urbain, «près de 3 millions de francs ont été investis jusqu'à aujourd'hui», indique le directeur.

Une halle a été rénovée l'an-

née dernière pour l'entreprise Kromatix, produisant des panneaux de verres photovoltaïques colorés, et elle pourrait agrandir sa surface de production l'été prochain dans des bâtiments encore en travaux. Plus de 3 millions de francs seront nécessaires pour le remplacement du chauffage au mazout dès 2023 par un système de chauffage à distance auquel seront reliés tous les bâtiments.

Du côté de Marly, la zone du Pré-aux-Moines est «celle qui a connu le moins d'avancements, car son développement est directement lié à la création d'une liaison entre Marly et Matran», rappelle Giancarlo Perotto, un nouvel axe estimé à 100 millions de francs. Un site qui revêt une importance particulière en offrant une synergie avec le Marly Innovation Center.

Si l'ECPF a pour objectif de développer ces trois sites, il ne compte pas s'arrêter là. «Nous sommes sans cesse à l'affût de nouvelles acquisitions. Nous sommes très ambitieux, et tout nous intéresse», souligne Pierre Mauron, avant d'ajouter: «On veut faire en sorte que nos étudiants et spécialistes puissent travailler dans notre canton.» »

## UNE PLATEFORME MOBILITÉ PLUTÔT QU'UN PARKING SUR LE SITE D'AGRICO

Baptisée «Ligne durable», la future plateforme de mobilité sur le site d'Agrico, à Saint-Aubin, a été dévoilée aux médias hier. C'est le consortium AFF-Metron-Basler et Hofmann-EMCH+Berger qui a retenu l'attention du jury. «Nous avons particulièrement apprécié le principe de réversibilité du bâtiment ainsi que son infrastructure durable», explique Giancarlo Perotto, directeur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF), chargé du développement du site industriel.

Conçue sous la forme d'un parking silo composé de deux bâtiments de 16 mètres de long, l'infrastructure aura la capacité d'accueillir plus de 1000 véhicules. «Comme nous ne savons pas quels seront les besoins en mobilité à long terme, ces deux bâtiments pourraient être transformés en bureaux grâce notamment à l'ajout d'une façade et à des matériaux facilement démontables», note le directeur.

Un arrêt de bus est également prévu au rez-de-chaussée de l'un des édifices, tout

comme des parkings pour vélos. Le projet inclut également la création de zones en faveur de la biodiversité ainsi que l'installation de 5500 m<sup>2</sup> de panneaux solaires. «Nous voulons proposer une véritable porte d'entrée au campus et pas simplement un parking», a souligné l'architecte Daniela Lopes. «La plateforme devrait être finalisée entre 2025 et 2026, en fonction de l'arrivée de nouvelles entreprises», rappelle Giancarlo Perotto. NH